

RAPPORT
SUR LA SITUATION
DES
ARCHIVES DEPARTEMENTALES
DES ARDENNES
PENDANT L'EXERCICE 1926-1927

PAR
M.MASSIET DU BIEST

ARCHIVISTE DU DEPARTEMENT

//////////
M.B
//////////

CHARLEVILLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE F. DEVIN ET A. ANCIAUX, SucCR

37-39, rue de l'Arquebuse, 37-39 et 18 Rue de Clèves

1927-1928

RAPPORT

DE L'ARCHIVISTE DEPARTEMENTAL

Local.

Depuis la réinstallation des collections, rue des Assises, je n'ai à signaler que la construction d'un petit hangar en briques et en charpente dans la cour à droite de la porte d'entrée, dont une partie est destinée à abriter deux voitures pour le transport journaliers des dossiers, et l'autre, à abriter éventuellement des papiers à vendre ou divers arrivages. Les frais ont été couverts par la vente de papiers de 1927.

En avril dernier, M. Malherbe greffier adjoint du Tribunal départemental des dommages de guerre qui venait d'être supprimés installé dans la salle n° 10 (1^{er} grenier au-dessus des Assises) la totalité de ses dossiers, tout le rayonnage de cette salle, c'est-à-dire notre réserve primitivement destinée aux versements de la Reconstitution est désormais employée : sauf un peu de place qui pourra être gagnée par des resserrements lorsque ces archives ne seront plus l'objet de consultations journalières et que le greffier et son bureau ne seront plus installés de façon permanente dans le couloir latéral de ce grenier.

Actuellement ce local, très éloigné du dépôt, est complètement distinct de celui-ci, peut être considéré comme constituant un temporaire.

Pour faire face aux versements qui restent à attendre des services de la reconstitution, je me verrai obligé de vous soumettre dans un délai d'un ou deux ans un projet d'aménagement des salles disponibles dans la Prison de Mézières toute voisine. J'espère cependant pendant les années 1929 à 1930 environ pouvoir me contenter de la première partie de la salle n° 1 affectée jusqu'ici aux versements des services ordinaires de la Préfecture, dont une moitié pourrait devenir disponible à la suite des suppressions opérées dans les versements reçus depuis 1919. La révision de ces derniers confiée à M. Vuillemet vient de commencer. Lors de l'installation d'une canalisation d'eau destinée au local du 1^{er} étage, j'ai fait déménager les collections du bulletin des lois installé dans le bucher du rez-de-chaussée près de la loge du concierge. J'ai constaté que l'humidité communiquée par les murs et par le sol y avait fait des dégâts. Une partie de l'étiquetage faite en 1923-1924 est perdue malgré l'isolement relatif obtenu en 1927 en installant les piles de brevets d'invention sur des planches. Je vous adresse ci-joint un rapport demandant d'urgence l'installation de rayonnage dans cette salle.

Personnel

M.M Gillet, Vuillemet et Mayeux ont continué à travailler de façon permanente, et M. Houpiart de façon intermittente, sans parler de mes collaborateurs du cadre régulier, MM. Didion rédacteur principal et Lacausse, concierge. Il a été dépensé pour le traitement des quatre auxiliaires la somme de 24026 fr 50 contre 21648 fr en 1926-1927 (le taux de l'heure ayant été augmenté et porté à 3 fr 50 au lieu de 3 fr à compter du 1^{er} novembre 1927), le tout payé sur le chapitre 2, Reconstitution.

Les gros travaux de reclassement touchant à leur fin, j'ai l'intention de leur confier, en sus de la révision des versements, le reclassement des archives de la ville de Mézières de 1790 à 1850, qui quitteront sous peu les mansardes au-dessus de l'ancienne mairie.

Classement

Série B. Continuation du reclassement des petites justices par M. Gillet, par ordre alphabétique jusqu'à Séry, les Justices de quelque importance restant réservées. Fin du classement de l'élection de Rethel par M. Mayeux, celle-ci sera rendue à la série C.

Série E. La section « Etat civil » prescrits par la circulaire du 1^{er} décembre 1927 a été groupée dans la salle 24 (3^e étage). A vrai dire elle ne se compose que des doubles des registres paroissiaux des s de Rocroi et de Charleville, les arrondissements de Sedan et de Rethel n'étant représentés que par des épaves, Vouziers n'est pas représenté du tout. Je n'ai encore pu retrouver les registres protestants de Sedan (16^e siècle) signalés manquants au en 1926-1927. Les tables décennales de la série ont été jointes, mais non celles de la série L. Vu la perte de nombreux registres du début du 19^e siècle, j'ai conservé en vrac, à la fin de cette section, beaucoup de pièces annexes d'Etat Civil des arrondissements de Rethel et de Sedan de l'An VIII à 1830.

Série F. Révision par moi-même des dernières acquisitions (F 123 à 223) et rédaction et impression de l'Inventaire (voyez rapport de 1926-1927 et ci-dessous).

Je classerai ultérieurement dans la série F quelques copies et surtout quelques photographies faites récemment par les services photographiques de la Bibliothèque nationale d'après les originaux des Archives de la Famille d'Argy que je lui ai communiquées. J'ai en effet entre les mains depuis août dernier, grâce à l'obligeante communication de M. Pierre Lamotte d'Argy au Château de la Garenne à Sedan 9 portefeuilles contenant les archives à peu près complètes de cette famille, dont les membres furent Capitaine de Warcq au service de différents chefs ligueurs, des Ducs de Guise, de Nevers, depuis le milieu du 16^e siècle. A côté de brevets et ordres de service à cette époque, les titres de propriété concernant la région de Tournes y abondent 1550-1830 environ. A noter également, les titres de quelques familles alliées, surtout la famille « Le Parmentier » qui intéressent l'Aisne et la région ardennaise limitrophe de Fraillicourt. Exceptionnellement un seul titre concernant Coucy en Rethélois date de 1374 était conservé en copie du 16^e siècle.

J'ai l'intention en me référant aux copies qui seront conservées dans la série F de publier un inventaire très détaillé de ces archives dans la collection des inventaires des archives départementales. Les travaux de reclassement très activement poussés dans ce but ont été interrompus pour fournir en temps utile la matière de nouvelles feuilles d'inventaire (F 178 à 223) mais seront repris dès que possible. Je rappelle que la série F ainsi très étendue depuis 1914 se composera :

- 1) des menues acquisitions de 1919 à 1925.
- 2) du fonds du grand maître des Eaux et Forêts Coulon seigneur de la Grange aux Bois acquis en 1914 et en cours de classement.
- 3) de la publication des archives de la famille d'Argy avec quelques copies de celle-ci.

Série L. Archives révolutionnaires

Trois sources, dont la première pouvait être considérée comme épuisée, ont assez sensiblement accru cette série, savoir :

- les récents versement du Tribunal de Reethel,
- le versement de la sous-préfecture de Sedan supprimés, et els versements directs des Justices de paix (circulaires des 9 octobre 1926 et 25 mai 1927). Nous devons donc plus que jamais regretter la destruction presque complète des archives des Tribunaux de Rocroi, Sedan et Vouziers, en songeant à la quantité de résidus de l'époque révolutionnaire qu'un triage attentif aurait pu y faire découvrir, même après les versements déjà effectués par ceux-ci de 1909 à 1913.

La 1^{ère} source a donné une foule de dossiers épars actuellement refondus grâce aux soins de M. Mayeux dans les fonds correspondants d'avant 1912. La 2^{ème} a donné assez peu de pièces du fonds du district de Sedan, mais beaucoup des fonds de municipalités de cantons (en majorité : subsistances, affaires militaires, correspondances en liasses à l'exclusion presque complète de registres et copieuses séries de circulaires imprimé » s), voir même quelques petits registres de la Justice de paix de Mouzon. La troisième a donné des fonds de Justices de paix supprimés vers l'An VIII non indiqués sur le bordereau (Chooz rattaché à Givet, Liart rattaché à Rumigny, etc.). Un gros travail de refonte et de regroupement est en cours. Nous devons nous féliciter à ce point de vue que l'impression du répertoire de la série L, commencé en 1913, ait été abandonné sur les conseils de feu M. Vidier en attendant son remaniement.

Série O. Budgets et comptes.

M. Vuillemet aidé par Pierre Lacausse, concierge, a déblayé la seconde moitié de la salle n° 1 (versements) où les budgets et comptes avaient été entassés provisoirement. Ils ont constitué par commune trois collections :

- 1) comptes approuvés
- 2) budgets
- 3) comptes administratifs.

Les assez nombreuses lacunes de la première ont été notées sur un répertoire brouillon, puis complétées par des prélèvements faits dans la 2^e et à défaut dans la 3^e. Tout ce qui reste de ces deux dernières collections sera envoyé au pilon.

Nous possédons ainsi une très belle collection de comptabilité communale depuis l'An XX environ, mais comprenant quelques lacunes et ou la période 1912-1914 ne sera presque jamais représentée. Après son installation (2^e section de la série O) il reste une peu de place disponible entre les séries N et O.

Série M.

M. Didion a revu et étiqueté le versement de la sous-préfecture de Rocroi supprimée mentionné en 1926-1927 (année 1919-1926 seulement).

Série P

L'achèvement du triage des pièces justificatives de comptes communaux de la série O opéré jusque 1914 s'est étendu également aux syndicats des communes forestières ou riveraines de cours d'eau. Un lot de documents et de comptes importants a été conservé.

Comme les deux sous-séries « syndicats forestiers » (30 P) et « Syndicats de cours d'eaux » (XL11 S 20-41) étaient représentées de longue date dans les séries P et 3 par des documents d'origine assez difficile à déterminer, j'ai voulu éviter que l'on ait cherché à leur sujet à la fois dans la série O et la série P, et j'ai fait replacer dans la série P et S, par M. Houpiart, tout ce qui concernait les syndicats de l'une ou l'autre espèce.

M. Houpiart a également classé à la suite des rôles des contributions de la série I P (contributions directes la collection très incomplète des rôles pour les années 1875-1910 environ ramenés en vrac de la sous-préfecture de Sedan.

Série U

Situation après les versements des s :

1° de *Charleville* : Un dernier versement a été transporté en avril dernier, en profitant des transports des dossiers du Tribunal départemental des dommages de guerre, tout ce qui restait à verser y compris a série des adjudications d'immeubles jusque 1828 qui avaient d'abord été réservées par le Greffier.

Mais je n'ai pu obtenir la très belle série des registres aux sentences qui se trouvent encore au rez-de-chaussée, dans le petit cabinet en boyau qui donne sur les bureaux du greffe à gauche. Le Greffier ne s'est séparé qu'à regret de ses archives qui étaient d'ailleurs un modèle de classement. L'état actuel du versement a été récapitulé par M. Didion dans un nouveau bordereau global rédigé en avril 1928. J'ai reçu en même temps une grande quantité de pièces annexes de l'Etat civil jusque 1905 dont le greffier voulait se débarrasser et dont j'envisage la suppression. Ces dernières sont entreposées dans un coin de la salle 2 au rez-de-chaussée.

- 2° de *Rethel* : Il ne reste plus à regrouper dans l'ordre chronologique pour terminer le travail de M. Didion que les feuilles volantes et les dossiers de procédures correctionnelles.

- 3° de *Sedan* : Le fonds est inexistant depuis les enlèvements en masse faits par les Allemands en 1917. Je ne fais exception que pour quelques débris de dossiers surtout correctionnels qui étaient restés jusqu'à ces derniers temps dans les greniers du greffe, le transport du mobilier ayant absorbé au début tous les moyens de transport disponibles. En plus de deux registres du tribunal de commerce retrouvés par feu M. Vidier, j'ai eu la surprise d'y retrouver en outre un registre de la Cour de Rochehaut (Duché de Bouillon) du milieu du 18^e siècle.

- 4° de *Rocroi* : Tous les registres aux sentences et quelques liasses de pièces justificatives d'Etat civil ont été transportés en plusieurs fois, soit directement, soit après avoir séjourné dans le dépôt provisoire formé en 1926-1927 dans les greniers du Palais de Justice de Charleville (ce dépôt sera sous peu remplacé par une construction neuve au rez-de-chaussée dans la cour du dit Palais de Justice). Il reste encore à Rocroi dans les greniers du Palais de Justice quelques liasses

remontant au plus loin à l'An IX, mentionnés en 1926-1927. Leur transport fait l'objet de quelque difficulté car les camionnettes du service de la désinfection que j'ai employé fort heureusement à Sedan ne font pas à Rocroi de fréquents voyages.

Série X

Toutes les pièces justificatives de comptes de gestion des hospices et bureaux de bienfaisance antérieures à 1914 ont été triés et classés par M. Houpiart. Les comptes et budgets déjà séparés des pièces justificatives font l'objet du même travail que ceux de la série O (Voyez ci-dessus).

D'une façon générale, des circonstances imprévues comme la communication des archives de la famille d'Argy, de même que la nécessité de terminer et de rendre utilisable de suite le répertoire sur fiches des Monuments historiques (Meubles et immeubles) m'ont contraint à suivre un plan de travail très différent du plan primitif. Celui-ci comportait en effet au premier rang la révision générale des séries modernes, laquelle devait constituer en même temps un récolement consécutif à la prise de possession du nouvel immeuble.

Récolement

J'ai dû me borner au récolement des séries anciennes, de A à L, à l'exception bien entendu de la série B non répertoriée. J'ai eu l'occasion surtout de remarquer diverses pertes de guerre qui n'étaient pas apparues lors du premier récolement : ainsi la série A que j'avais cru à tort terminée à l'article 24 a perdu en réalité les articles 25 et 26 par l'humidité ou par les obus sans doute, les mêmes agents de destruction qui ont déjà détérioré la liasse voisine A16.

Les liasses A25 et A26 ne contenaient d'ailleurs que des baux emphytéotiques des moulins de Mouzon et de la cense de Sedan au profit du roi (1668-1785). Même cas dans la série C pour la liasse C 129 (correspondances de l'Intendant de l'Escalopiez : 1727-1789), le portefeuille C 129-130 qui la contenait ayant été très fortement attaqué par l'humidité en 1914-1919.

Même cas enfin pour la liasse DD 19 des archives municipales de Mézières (installation de lanternes au faubourg de pierre 1740-1786). En ce qui concerne l'ensemble des archives anciennes, j'ai retrouvé en fin de l'exercice précédent, lors du classement de la sous série IX n (service intérieur des Archives) le plus ancien état sommaire de ces séries. C'est une réclamation au profit de la bibliothèque de Reims en 1837 par M. Louis Paris, de la presque totalité de nos séries G et H actuelles : à cette époque elles contenaient encore les délibérations capitulaires et le cartulaire de l'Abbaye de Mouzon document dont nous avons perdu toute trace.

La série L avait fait l'objet en 1925-1926 d'une très minutieuse réintercalassions de feuilles volantes, c'est pourquoi j'en avais jusqu'à achèvement de ce travail différé le récolement. Voici la liste des pertes, non définitive, car il faut tenir compte sans doute de quelques erreurs d'identification et de réintercalassions :

L. 93 – Liste des individus condamnés par jugement An II

L. 263 et partie L. 264 ; 265 ; 266 dont il ne reste que d'infimes finances. Remplacement de la gabelle et autres droits.

L. 319 : congés et certificats de militaires pensionnés.

L.330 : après cette cote trois registres ont perdu leurs étiquettes et sont assez difficile à identifier. Un autre est manquant.

L. 392 : A cet endroit un volume sans étiquette ni titre remonté au bureau et placé en instance. Pourrait se placer aux environs de L.1213 partie qui avait été particulièrement bouleversé.

L. 385 : Enregistrement des commissions délivrées aux gendarmes.

L. 386-390 : Comités de surveillance et sociétés populaires. An II-An III.

L.645 : Canton d'Autry. Avis et arrêtés sur pétitions An V-A VIII.

L. 650-651 : Canton de l'Echelle. Délibérations 1790-An V.

L. 1203 : District de Charleville. Promotions dans la Garde nationale 1789-An III.

L.1211 : Gendarmerie – Personnel An II-An VII

L. 1220-1221 : Routes et ponts bouleversés.

L. 1274 : Pensions ecclésiastiques. La liasse voisine 1275 a été mélangée et bouleversé

Après L. 1357 ont été placées des liasses de circulaires et imprimés, tracts, etc. cotés 732-733 qui faisaient double emploi avec d'autres. D'autres lacunes et vrac provenant de la collection Flamanville (Série F) en ont triplé le volume. A la suite adjonctions de tous ordres postérieurs à 1923. La série L judiciaire non répertoriée n'a pu faire l'objet d'aucun récolement.

D'une façon générale, j'ai remarqué que la série L avait besoin d'un réétiquetage et d'un renforcement des portefeuilles analogues à celui qu'on subit les séries G et H. En hiver le local où elle se trouve est humide, mais son aération évite toute détérioration.

Bibliothèque administrative et historique.

La bibliothèque administrative rangée notamment en 1926 a été distribuée par séries sur divers paliers des 2^e et 3^e étages par M. Didi on. Les brochures et débris divers sont rangés dans des cartons également par série entre les fenêtres de la salle 5 (3^e étage).

En sus des ouvrages déjà mentionnés en 1926-1927, les sous-préfectures supprimées ont versé des ouvrages récents achetés depuis 1922 en remploi de dommages de guerre : deux exemplaires de l'Encyclopédie Larousse, un de Sedan et un de Rocroi. De Rocroi sont venus environ cent volumes, dont l'Histoire de la Nation Française par Gabriel Hannoteaux, la collection « Elite de la Révolution » (œuvre de Murat, Saint-Just, etc) une édition de 1820 des

discours de Mirabeau, le tout relié, de même que la Géographie universelle d'Ernest Granger et le Panorama de la guerre de 1914-1918, luxueuses publications en plusieurs volumes in folio.

M. Ernest Henry de Sedan actuellement retraité à Francheval a donné une réimpression de l'Ancien Moniteur pour les années 1789-1799 en 32 volumes et une collection des annuaires ardennais annotés par lui, ces derniers placés dans la série F à côté de ses notes concernant les biographies des hommes illustrés des Ardennes dont les annotations ci-dessus étaient la préparation.

En dehors des envois courants du Ministère, quelques brochures ont été achetées chez Saffroy ou dans diverses librairies anciennes en remploi de dommages de guerre.

Un exemplaire assez rare des « Ardennes illustrées » de Joly Victor, avec eaux fortes (Bruxelles vers 1850 in folio) ; « La Cathédrale de Reims » illustrée de Moreau Nélaton, enfin « L'Architecture religieuse en France » à l'époque gothique, de R. de Lasteyrie, ont été acquis de même.

Par échange avec un double des communes luxembourgeoises de Taendal, j'ai acquis à Arlon une partie des mémoires de l'Institut archéologique du Luxembourg belge ainsi que d'autres volumes belges dont je regrette toujours de ne pouvoir posséder une plus grande quantité.

M.M. Carlier, feu M. Desrousseaux d'Illiers, Jean Jacqmart, Meugy, Paul Laurent, Aug. Phillippoteaux de Sedan, l'Abbé Poulin, Larmigny de Château-Porcien, Sécheret-Cellier ont fait don de brochures ou travaux dont ils sont l'auteur.

Mme Vve Albret Colin de Prix-les-Mézières a fait don d'une brochure de M. Lallemand sur le lieu où a été tué Bayard en 1524.

Le dépôt légal a fait entrer par versement du Cabinet de M. le Préfet la Monographie de la paroisse de St-Maurille de Vouziers par M. le Chanoine Nicole.

Les travaux de reliure restent à peu près suspendus pour les mêmes motifs que précédemment.

Réintégrations, dons et acquisitions.

Sont entrés :

1° par achat

A Maurice Baudon, neveu de feu Albert Baudon, érudit ardennais bien connu, au prix de 350 francs, une importante collection de copies prises dans les archives aujourd'hui détruites de la ville de Rethel (1379-1756) des notes concernant la série des gouverneurs de Rethel (1379-1756) et des notes concernant les communes ou canton de Rethel. Une grande partie de la correspondance entre les échevins et les gouverneurs depuis la fin du 16^e siècle et surtout à l'époque de la France, les montres des habitants de la ville, tout ce qui concerne les dommages de guerre et de logement des troupes dans la ville, voir même quelques originaux de lettres et de pièces justificatives des comptes, se trouvent ainsi avoir échappé à la destruction.

M. le Docteur Meugy de Rethel m'a remis quelques autres copies et originaux de même origine qui lui avaient été confiés par les héritiers de M. Marcel Baudon.

A mentionner encore : un dossier de reproductions photographiques de vues et monuments du Sud du département fait sur commande à la Bibliothèque nationale d'après un recueil de guerre allemand « Anno Dazumal ni der Champagne » publié en 1917.

2° par don

De M. Henri Bourin, au Clos Bertaut près l'Echelle, « Brevet de Gouverneur de la ville de Charleville et de la forteresse du Mont Olympe accordée à François de Harville de Ursins marquis de Palaiseau par le Gouverneur de Champagne (1^{er} février 1665, original parchemin) ;

De M. Simon, ouvrier aux usines Deville : un titre de la famille Jadot de Sedan pour des prés à Douzy (1553, original parchemin du 28 novembre), pareil à d'autres titres de provenance certainement analogue qui ont été achetés en 1925 chez Van Praët libraire à Charleville.

Communications – Statistiques.

1° Sur place ou par correspondances

A : néant ; B : 15 ; C : 20 ; D : néant ; E : 9 ; E supplément et Etat civil : 17 ; F : 13 ; G : 7 ; H : 25 ; I : néant ; K : recueil, 38 ; K : (J.O. et lois) 50 ; L : 10 ; M : 22 ; N : 7 ; O (aff. com.) : 19 ; O (vicinalité) : 24 ; P : 7 ; Q : 4 ; R (y compris les certificats militaires) : 74 ; S : 19 ; T : 5 ; U : 2 ; V : 8 ; X : 4 ; Y : 2 ; Z (occupation allemande) : 15 ; Z (versements) : 25 ; Bibliothèque administrative : 39 ; Bibliothèque historique : 27 ; sauf cas isolés les chiffres sont en décroissance par rapport à 1926-1927. Les seuls visiteurs réguliers sont M.M. Ch. et Gaston Robert et M. Marlier ancien secrétaire de mairie et du musée pédagogique de Strasbourg qui s'occupe de la guerre de 1914-1918 dans les Ardennes.

Versements

1° Insérés dans le récolement moderne (salle des). Le 4 octobre 1927 : versement du cabinet du Préfet : concours, médailles d'honneur, loteries, communiqués de presse, bureaux de bienfaisance, secours, personnel des régions libérées et des divers services, sureté générale, etc. ; en tout 28 liasses.

Le 12 octobre 1927 : par le comité départemental du ravitaillement en cas de mobilisation (2^e division, 2^e bureau), instructions, statistiques, etc., en tout 8 liasses.

Le 21 février 1928 : par la 2^e division, 1^{er} bureau : comptabilité, livres de créances, registres de comptabilité, délibérations de la commission départementale, pièces de dépenses etc., en tout 42 liasses.

Le 2^e janvier 1928 : par la 1^{ère} division, 1^{er} bureau : listes des électeurs au conseil de prudhommes pour 1927, en tout 15 liasses.

Versements placés à la suite des séries (sujets à suppressions rapide).

Série T : Le 8 juillet 1927, pièce abandonnée dans les greniers de la Préfecture par l'Inspection académique des Ardennes lors de la transformation des locaux, classés et étiquetés par M. Didion : circulaires, affaires relatives à l'occupation de 1914-1918, distinctions honorifiques, (1919-1920), enseignement primaire supérieur et Ecoles normales (1908-1926), certificats d'aptitude pédagogique et d'étude primaire, rapatriements, écoles privées, bibliothèques scolaires. En tout 26 liasses.

De la même, en mauvais état et reclassé de même, le 15 mars 1928 : personnel, nominations, traitements, notices individuelles, états annuels de situation des écoles (1880-1900), rapports annuels des inspecteurs primaires (1921-1925), en tout 12 registres et 14 liasses.

De la sous-préfecture de Rocroi le 10 juillet 1927 : instructions et circulaires, élections, associations, étrangers, affaires communales, cahiers divers d'enregistrement, affaires militaires, bureaux de bienfaisance, suite de l'occupation ennemie et reconstitution, en tout 27 dossiers, plus 30 dossiers concernant les affaires militaires (allocations et recrutement).

Par la sous-préfecture de Sedan : le 8 septembre 1927, allocations militaires, 23 dossiers.

Par la direction des services vétérinaires, le 7 mars 1928 : levées d'arrêts, épidémies, laissez-passer, correspondances, etc., en tout 22 liasses.

Par la 3^e division, le 20 avril 1928 : femmes en couches, dossiers d'admission et de rejets par communes, en tout 18 liasses.

Par la sous-préfecture de Rocroi, le 20 juin 1928 : après divers prélèvements effectués par le cabinet du Préfet : bibliothèque administrative (volumes récents), volumes historiques et encyclopédies diverses énumérées ci-dessus.

3^e Versement des Tribunaux.

Sans parler de dix liasses de pièces annexes de l'Etat civil (1800-1851) liasses dépareillées déjà transportées en 1926, le Tribunal de Sedan a versé le 27 juin 1928 : transportées en 1926, le Tribunal de Sedan a versé le 27 juin 1928 : dossiers correctionnels divers – 2 registres aux sentences du Tribunal de commerce.... Un registre aux sentences de la Cour Rechehaut duché de Bouillon pour 175.... une édition du dictionnaire wallon de... Des registres de publications de mariage et de débris d'une collection du bulletin des lois seront vendus sur place.

Le Tribunal de Charleville a versé en avril 1928 tout ce qui restait de documents antérieurs autres que les registres (voyez ci-dessus) numérotés de 19 à 35 sur le bordereau de versement récapitulatif de ce Tribunal, savoir : menus registres du greffe, (An XIII-1870) qualités (An VIII-1829) enquêtes (1791-1832), expertises (An VIII-1829), adjudications (1812-1826) et autres matières représentées par une liasse seulement sans compter de nombreuses pièces annexes à supprimer (1800-1905)).

Le versement du Tribunal de Rocroi fait en deux fois en 1925 et 1927 a été revu et réétiqueté par M. Gillet il est uniquement composé de registres : jugements correctionnels (1796-1830) jugements civils (1800-1822), audiences forestières, jugements du jury, affaires

commerciales et divers (1798-1834) en tout : 46 registres plus 4 liasses de pièces annexes d'état civil (1800-1856) épaves de guerre.

Les versements des justices de paix : Archives communales.

L'inspection et la photographie des Monuments historiques a pris assez souvent le pas sur l'inspection des mairies. D'ailleurs il est très difficile actuellement d'obtenir des sacrifices suffisants pour la réorganisation complète des dépôts communaux : le besoin s'en ferait sentir dans des centres importants comme Revin et Carignan déjà signalés antérieurement, et à Vireux-Wallerand où des pertes sont à craindre. A Charleville la réorganisation des archives antérieurs à 1870 transportées à la Bibliothèque sera entreprise sous peu ; même chose à Mézières dont l'ancienne mairie sera bientôt évacuée complètement. A Sedan, la question est toujours pendante depuis 1921, je me tiens en rapports constants avec la municipalité qui commence à envisager l'affectation de locaux spéciaux peut-être dans le Château vieux où se trouve déjà le Syndicat d'initiative local et où l'on désirerait installer un musée.

Des gratifications ont été accordées :

A Villers-le-Tourneur (dépôts sinistrés déjà réorganisé)

A Sailly (réfection de l'inventaire).

A Yvernaumont (aménagement de locaux non sinistrés).

Dans quelques-uns des petits dépôts ruraux non sinistrés, j'ai cru remarquer, qu'avant ou après mon arrivée, on avait tendance à simplifier le travail de reclassement ou du nettoyage des locaux en faisant des suppressions de pièces encombrantes de grand format (budgets, statistiques et autres). Je ne saurais en effet m'expliquer toujours la diminution du volume d'ensemble de ces dépôts.

J'ai mis dans mes notes par commune signalée les nombreux cas de prélèvements effectués sur les archives de la période de 1914-1918 dite « du Ravitaillement » par le service départemental d'apurement des comptes de guerre à l'immeuble municipal (Hôtel de Ville) à Mézières. En fait deux salles de ces derniers sont consacrées à une collection de dépôts communaux.

J'en proposerai ultérieurement le versement direct aux Archives départementales de manière à ce que les dossiers de chaque commune rejoignent ici même, dans une section spéciale de la série O, les ordres, correspondances des Kommandanturs allemandes que quelques communes m'envoient de temps à autre en dépôt à la suite de mes rapports individuels ou à la suite d'une circulaire générale envoyée à ce sujet en 1922.

Mézières, le 2 juillet 1928

L'Archiviste départemental,

J. MASSIET DU BIEST